



FORMATION LINGUISTIQUE - FLI / FLP

Français Langue d'Intégration / Français Langue Professionnelle

Durée, rythme et date

Séances organisées en demi-journées ou journée.
Rythme variable : de 7 à 28 heures hebdomadaires.
Entrées régulières tout au long de l'année

Lieu(x) des sessions

REZÉ : Bâtiment Agora - 2 Rue Victor Hugo - 44400 Rezé

ST NAZaire : 6 Rue de l'Etoile du Matin - 44600 St Nazaire

LA ROCHE SUR YON : Espace Prévert - 70 Rue de Chanzy - 85000 La Roche S/Yon

Public

Public d'origine étrangère remplissant une des conditions d'éligibilité.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles PMR.

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé auprès de notre référente Travailleur Handicapé.

- Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissant des éléments affichés à l'écran).
- Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Objectifs

- Acquérir un usage quotidien de la langue française et les connaissances nécessaires à une intégration réussie dans la société pour une plus grande autonomie.
- Acquérir ou approfondir des compétences en communication orale et écrite liées à des situations de la vie quotidienne et professionnelle.
- Faciliter l'intégration professionnelle et l'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration
- Atteindre un niveau du CECRL (du A1 au B1).

Eligibilité

Public d'origine étrangère remplissant une des conditions suivantes :

- ayant signé un CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) et ayant besoin d'une poursuite de l'apprentissage.
- demandeur d'emploi (sous conditions)
- résident de la CARENE / des QPV
- bénéficiaire du RSA
- salariés / particuliers (sous conditions)

Avoir minimum 16 ans

Vous devez posséder une Carte Nationale d'Identité dont la validité couvre la durée de l'action ou un titre de séjour dont la durée de validité couvre la totalité de l'action et autorise à travailler en France

Pré-requis

- Etre titulaire d'un titre de séjour avec la mention, « autorise son titulaire à travailler en France »,
- Maitriser les savoirs de base : lire, écrire, compter
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport,...)

Démarches et contenus pédagogiques

Une approche didactique du FLE en lien avec la démarche FLI (approche actionnelle, supports authentiques...).

La formation axée sur le développement des compétences de communication en langue française à l'oral et à l'écrit en contexte professionnel pour s'engager pleinement dans un parcours de formation qualifiante ou un emploi.

Elle est organisée en thématiques : la famille, le logement, la santé, les déplacements, l'éducation et la culture, l'emploi

Elle permet de travailler 4 compétences : compréhension et production orale, compréhension et production écrite.



FORMATION LINGUISTIQUE - FLI / FLP

Français Langue d'Intégration / Français Langue Professionnelle



Moyens pédagogiques et modalités d'évaluation

- Équipe pédagogique : une direction pédagogique, un coordinateur, un formateur formé au FLI® (Français Langue d'Intégration)
- Equipement : centre de ressources informatisé, téléphone, postes informatiques avec accès Internet.

Modalités pratiques et inscription

Prescription par l'OFII, France Travail, la Mission Locale, le Conseil Départemental....

La prescription est formalisée par une fiche de liaison. Le candidat sera invité à une information collective suivie d'un entretien individuel. Prévoir une disponibilité sur la ½ journée.

Pour les salariés ou particuliers, nous contacter.

Coût de la formation

Selon votre situation, possibilité de financement par :

- L'ANCT (CARENNE) dans le cadre de la politique de la ville.
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.
- La DDETS (Préfecture).



Résultats attendus et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation :

Une évaluation diagnostique (test de positionnement) lors de l'information collective,

- Des évaluations formatives,
- Des entraînements au DILF, DELF A1/A2/B1,
- Une évaluation sommative orale et écrite.

Résultats attendus :

Montée en compétence linguistiques vers le niveau CERCL (A1/A2/B1)

Validation des compétences développées

Attestation de fin de formation et de compétences linguistiques en français en lien avec les niveaux (du A1 au B1) du Cadre européen commun de référence (CECRL).



Contact

Pour toute information, nous contacter :

REZÉ : 02.40.08.95.50

Sandrine GEORJON

polelangue@cfp-presquile.com

ST NAZaire : 02.40.00.86.37 / 06.99.80.35.28

Emmanuelle CONVERS

pln@cfp-presquile.com

LA ROCHE SUR YON : 07.84.24.55.61

Michael BEHARIVELO

Michael.BEHARIVELO@cfp-presquile.com